

## **Annexe 1**

# **Lycée Arthur Varoquaux E3D / Agenda 21 scolaire Année 2006-2007**

**« Il faut mobiliser la créativité, les idéaux et le courage des jeunes du monde entier afin de forger un partenariat mondial, de manière à assurer un développement durable et à garantir à chacun un avenir meilleur. »**

[« Principe 21 » de la *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement*, Sommet de la Terre (Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement), Rio de Janeiro, Brésil, 3-14 juin 1992]



*Photomontage réalisé par Lorène, Diane et Déborah, élèves de 723.*

**Les fiches pédagogiques et les travaux d'élèves sont mis à dispositions sur le site :**  
**<http://varoquaux.agenda21.free.fr/eedd/>**

## Sommaire

---

<b>Charte lue au C.A. de mars 2007</b>	<b>p. 4-5</b>
<b>L'Agenda 21 scolaire</b>	<b>p. 6-9</b>
1. L'Agenda 21 scolaire	p. 6
1.1. De l'Agenda 21 mondial à l'Agenda 21 scolaire	p. 6
1.2. L'Agenda 21 scolaire, une démarche globale pour l'établissement	p. 7
2. La démarche : « Penser global, agir local »	p. 7
2.1. Un projet pédagogique global	p. 8
2.2. Les axes prioritaires du programme d'actions	p. 9
<b>Projets envisageables et pistes pédagogiques</b>	<b>p. 10-12</b>
1. Le lycée, un espace ouvert sur le monde	p. 10
2. Un projet à plusieurs échelles	p. 11-12
<b>Pistes de projets et travaux d'élèves 2006-2007</b>	<b>p. 13</b>
1. Pistes pédagogiques	p. 13
2. Travaux d'élèves 2006-2007	p. 13
<b>Outils d'analyse et de diagnostic du lycée</b>	<b>p. 14-33</b>
1. La gestion des espaces bâtis / non bâtis	p. 15-16
1.1. Les locaux : équipements et matériaux	
1.2. Les locaux : confort et bien-être	
1.3. L'espace non bâti	
2. Eco-consommation	p. 17-18
2.1. Analyse : la responsabilité sociale des fournisseurs	
2.2. Politique d'achat	
2.3. Pratiques d'achats de l'établissement	
2.4. Objectifs et plan d'actions concernant la consommation	
3. La gestion des déchets	p. 19-23
3.1. Analyse de la gestion / des comportements relatifs aux déchets	
3.2. Objectifs et plan d'actions concernant les déchets	
3.3. Tableau de suivi des déchets dans le temps	
3.4. Bilan du coût et du devenir des déchets	
4. La gestion de l'eau	p. 24-27
4.1. Analyse de la gestion / des comportements relatifs à l'eau	
4.2. Analyse de la consommation d'eau	
4.3. Analyse de la pollution de l'eau	
4.4. Enquête sur les produits d'entretien	
4.5. Quantité de produits d'entretien utilisés	
4.6. Evaluation des progrès réalisés par l'établissement	
4.7. Objectifs et plan d'actions concernant l'eau	
5. La gestion de l'énergie	p. 28-30
5.1. Analyse de la consommation énergétique du lycée	
5.2. Bilan énergétique annuel	
5.3. Les transports	
5.4. Livraisons	
5.5. Objectifs et plan d'actions concernant énergie et transports	
5.6. Evaluation des progrès par le biais de l'impact financier	
6. La prévention des risques majeurs	p. 31
6.1. Analyse : l'établissement et les risques	
6.2. Objectifs et plan d'actions concernant les risques majeurs	
7. La santé / le bien-être	p. 32
8. La solidarité	p. 33

---

**Charte**  
**(Lue au C.A. de mars 2007)**

« *Notre maison brûle et nous regardons ailleurs...* ». Voici les mots prononcés avec force par le Président de la République Jacques Chirac en 2002 lors du Sommet mondial de Johannesburg pour le développement durable.

Lors des différents Sommets de la Terre qui se sont succédés tous les 4 ans depuis 1992, de Rio à Kyoto, de Montréal à Johannesburg, de Nairobi à Paris, les grands de ce monde, chefs d'Etats et ONG, ont débattu des meilleures solutions à apporter au problème. Leur première action a été la mise en place d'un Agenda 21 mondial, programme d'action destiné à favoriser le développement durable au 21<sup>ème</sup> siècle. Selon la définition du Premier Ministre norvégien en 1987, le développement durable désigne « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Depuis Kyoto en 1997, célèbre pour son « protocole », c'est la question du réchauffement climatique qui est prioritaire.

Plus récemment, le président Chirac a lancé « l'appel de Paris ». Une quarantaine de pays y ont répondu, afin de fonder une Organisation des Nations Unies pour l'Environnement (ONUE).

« *Notre maison brûle ...* ». Mais ce n'est pas inéluctable. La France s'est lancée dans une politique de développement durable depuis 1992, en établissant notamment un ministère de l'Environnement. Elle a réaffirmé son engagement le 3 février dernier avec « l'appel de Paris ».

Toute cette politique se base sur les principes de la charte de l'environnement rédigée en 2004 et adoptée par le Parlement en 2005. Citons en particulier ces trois articles:

« Art. 2. – Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement. »

« Art. 6. – Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. A cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social. »

« Art. 8. – L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et des devoirs définis par la présente charte. »

Ainsi, le gouvernement incite les citoyens français et les territoires à élaborer leur propre Agenda 21 local. Celui-ci a pour but de permettre le développement économique de la région tout en respectant le cadre de vie environnemental et social des habitants. A ces fins de multiples partenaires nationaux et locaux offrent leurs services. La communauté urbaine du Grand Nancy a elle-même mis en place son programme en 2006.

La charte de l'environnement, la stratégie nationale de développement durable et les Agendas 21 locaux sont autant de moyens mis en oeuvre par l'Etat depuis 2004.

« *Notre maison brûle...* » mais il n'est pas trop tard pour agir. A mi-chemin entre l'échelle nationale et individuelle, il est possible de faire entrer la logique de développement durable au sein des communautés éducatives. Les Agendas 21 scolaires se multiplient dans le cadre de la « Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable de 2005 à 2015 ». Plusieurs académies se sont d'ores et déjà lancées dans de tels projets.

L'Agenda 21 scolaire engage tous les acteurs de l'établissement, élèves et parents, corps enseignant, personnel technique. Leur action, s'étendant autant sur le site du lycée que sur son environnement proche, a pour objectif de faire prendre conscience à chacun du rôle qu'il peut et doit jouer pour promouvoir le développement environnementale, social et économique de son cadre de vie particulier.

Le lycée Varoquaux, avec près de deux mille personnes réunies chaque jour, peut être considéré comme un microcosme de la taille d'une petite ville. Etant un espace de vie commune ouvert sur l'extérieur, il semble parfaitement approprié pour un projet de ce type.

Mais avant toute action concrète, une profonde analyse des acquis et des améliorations envisageables est nécessaire. Ainsi l'Agenda 21, dans sa théorie autant que dans sa pratique, peut devenir le support d'enseignements scientifiques et civiques. Ces travaux permettront d'enrichir et d'améliorer le projet en réévaluant sa pertinence et sa réussite année après année. Le passage du projet peut se faire d'une classe à la suivante, mais il est également envisageable de transmettre le relais au Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté du lycée.

Cette année 2006/2007 est déjà l'occasion de nombreuses réflexions à différentes échelles portant sur:

- une ébauche de l'Agenda 21 scolaire (terminale S)
- la possibilité d'utiliser des énergies renouvelables au lycée (terminale S)
- la consommation : l'eau, le papier, la cantine, les déchets. (terminale S et deux secondes)
- les déplacements de la communauté éducative (terminale S)
- la réflexion politique des candidats à l'élection présidentielle sur ces questions (une seconde)

L'intégration de l'Agenda 21 scolaire dans le projet d'établissement permettra donc l'amélioration du cadre de vie social et environnemental du lycée et de ses alentours (toute la communauté scolaire ?) tout en offrant des bénéfices éducatifs, écologiques et financiers à ses acteurs.

*Emmanuel, Nabil, Philippe, Adeline, Jean-Charles et David,  
Elèves de 723.*

## 1. – L'AGENDA 21 SCOLAIRE

### 1.1. - De l'Agenda 21 mondial à l'Agenda 21 scolaire

#### 1.1.1. – L'Agenda 21 mondial

Lors du second **Sommet de la Terre** (conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement) qui s'est tenu à **Rio de Janeiro**, au Brésil, du 3 au 14 juin **1992**, 173 pays adoptèrent une déclaration fixant un programme d'actions afin de favoriser le développement durable de la planète. Ce programme, intitulé **Action 21** (ou **Agenda 21** en anglais), énumère 2500 recommandations réparties en 40 chapitres concernant tous les thèmes du **développement durable**. Depuis 1987, le développement durable se définit comme :

« un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. » [**Rapport Brundtland**], du nom de Gro Harlem Brundtland, ministre norvégienne de l'environnement président la Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Ce rapport, intitulé *Notre avenir à tous* est soumis à l'Assemblée nationale des Nations unies en 1987].

Le Sommet de la Terre de Rio, en 1992, consacre l'expression de développement durable en la précisant. Le développement durable s'appuie désormais sur « trois piliers » qui doivent être conciliés : le *progrès économique*, la *justice sociale*, et la *préservation de l'environnement*.

#### **Documents de référence :**

- Programme Action 21 (ou Agenda 21) sur le site des Nations Unies (document en français) : <http://www.un.org/french/ga/special/sids/agenda21/>;
- Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement sur le site des Nations Unies (document en français) : <http://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm>

#### 1.1.2. – L'Agenda 21 local / l'Agenda 21 scolaire

Les recommandations fixées dans l'Agenda 21 mondial sont si nombreuses qu'elles ne peuvent être mises en place sans une participation active des collectivités locales. C'est pourquoi le chapitre 28 du programme invite les collectivités territoriales à se doter de leurs propres **Agendas 21 locaux**, qui s'appuieraient sur les partenaires de leurs territoires que sont les habitants, les associations et les entreprises. La **Communauté Urbaine du Grand Nancy** s'est ainsi dotée de son propre programme d'actions, initié en 2003.

Avatar de l'agenda 21 local, l'**Agenda 21 scolaire** est un projet global visant à répondre aux grands axes du développement durable à l'échelle d'un territoire spécifique, celui de l'établissement. C'est à cette échelle et à celle du territoire

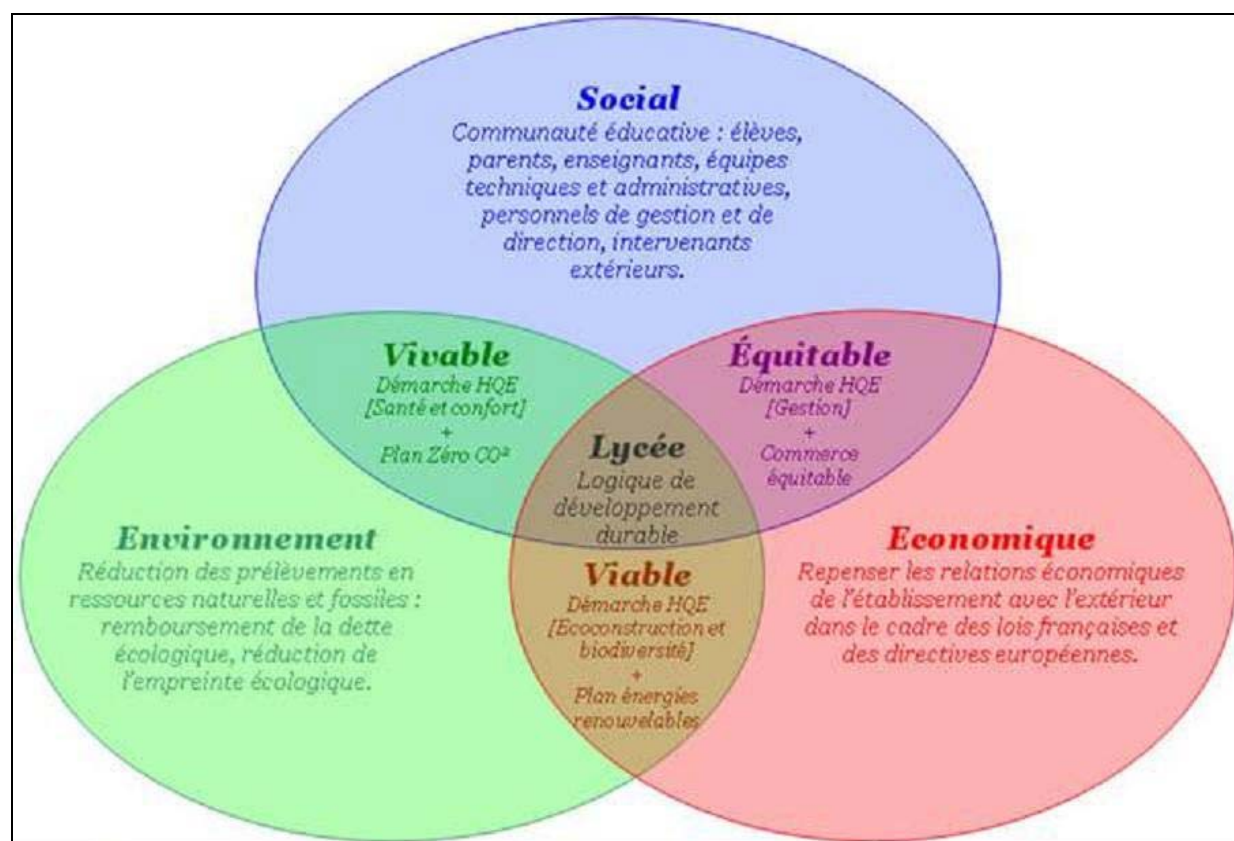
environnement que sont identifiées les problématiques sociales et environnementales sur lesquelles repose le plan d'actions. Les différentes actions, conçues comme des projets pédagogiques ancrés dans les disciplines et dispositifs éducatifs, est une mise en œuvre systématique du principe « **penser global, agir local** », tout en inscrivant le lycée dans la **seconde phase de la politique de généralisation de l'éducation au développement durable (EDD)** définie dans la circulaire du 29 mars 2007 [parue au B.O. n°14 du 5 avril 2007].

**Documents de références :**

- *Education au Développement Durable (EDD), textes, outils et ressources (sur le site Eduscol) : <http://eduscol.education.fr/D0173/ref01.htm> ;*
- *Circulaire du 29 mars 2007 (parue au B.O. n°14, 5 avril 2007) relative à la seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable (sur le site du ministère) : <http://www.education.gouv.fr/bo/2007/14/MENE0700821C.htm>*

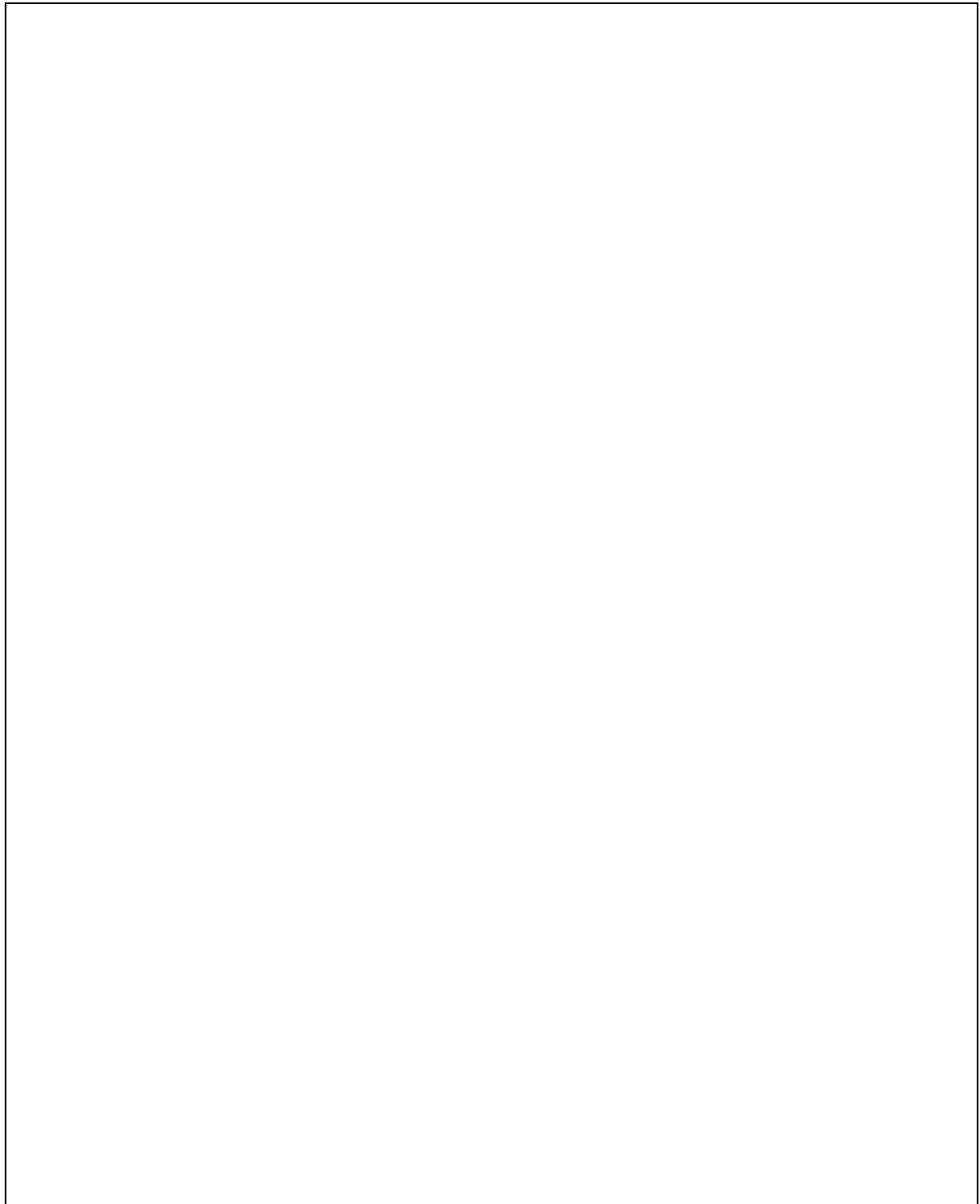
**1.2. – L'Agenda 21 scolaire, une démarche globale pour l'établissement**

L'Objectif de l'Agenda 21 scolaire est d'inscrire l'établissement dans une logique de développement durable.



**2. – LA DEMARCHE : « PENSER GLOBAL, AGIR LOCAL »**

***2.1. – Un projet pédagogique global***



**Tableau tiré de : Nelly Serre,  
*L'Agenda 21 scolaire, pour un établissement éco-responsable,*  
Scéren-CRDP / Hachette Education, Paris, 2006, p. 63.**



## 2.2. – Les axes prioritaires du programme d'actions

AXES STRATEGIQUES	ACTIONS / ENGAGEMENTS
<b>Patrimoine naturel et biodiversité</b>	Réhabiliter et/ou valoriser le patrimoine naturel du site et favoriser la diversité biologique.
<b>Consommation durable</b>	Prévenir les pollutions et réduire les consommations : - eau ; - énergie ; - déchets ; - alimentation ; - matériels (papier, consommables, etc.).
<b>Diversité culturelle</b>	Valoriser et s'approprier son cadre de vie ; s'ouvrir aux autres cultures, s'enrichir avec nos différences.
<b>Transports</b>	Adopter un plan de transport en concertation avec la ville et les familles : - pour réduire et sécuriser le trafic ; - favoriser la marche, le vélo ; - favoriser le transport en commun (bus, covoiturage, système pédibus).
<b>Climat</b>	Participer à la diminution des gaz à effet de serre : - limitation de la consommation d'énergie ; - favoriser les énergies renouvelables ; - favoriser les transports en commun ou les transports non polluants.
<b>Santé</b>	Prévenir les risques sanitaires et les risques d'intoxication (identification et remplacement des matériaux et revêtements toxiques ; plan de prévention du tabac, de l'alcool, des drogues)
<b>Bien-être</b>	Adopter des modes de vie favorables à un état de bien-être : alimentation, mobilité dans l'établissement, sports, poids des cartables, réduction des nuisances sonores, aménagement des horaires, etc.
<b>Alimentation</b>	Reconstruire le lien entre alimentation, agriculture et santé.
<b>Bâtiment</b>	Améliorer le patrimoine bâti : isolation thermique, isolation phonique, démarche HQE, Qualité architecturale, accessibilité aux handicapés.
<b>Solidarité locale</b>	Lutter contre les exclusions.
<b>Solidarité internationale</b>	Favoriser la solidarité avec les pays en développement.

Tableau tiré de : *Un projet pédagogique pour le développement durable : l'agenda 21 d'établissement scolaire*, par Cécile Fortin-Debart, Docteur en muséologie et médiation Science/Société et Anne-Marie Sacquet, Directrice générale du Comité 21, disponible sur le site EDD de l'Académie de Paris (<http://eedd.scola.ac-paris.fr/>).

### Documents de référence :

- Nelly Serre, *L'Agenda 21 scolaire, pour un établissement éco-responsable*, Scéren-CRDP / Hachette Education, Paris, 2006.
- Anne-Marie Sacquet (dir.), *De l'école au campus, agir ensemble pour le développement durable. Guide méthodologique de l'Agenda 21 scolaire*, Edition du Comité 21 / CRDP Académie de Paris, Paris, 2006.

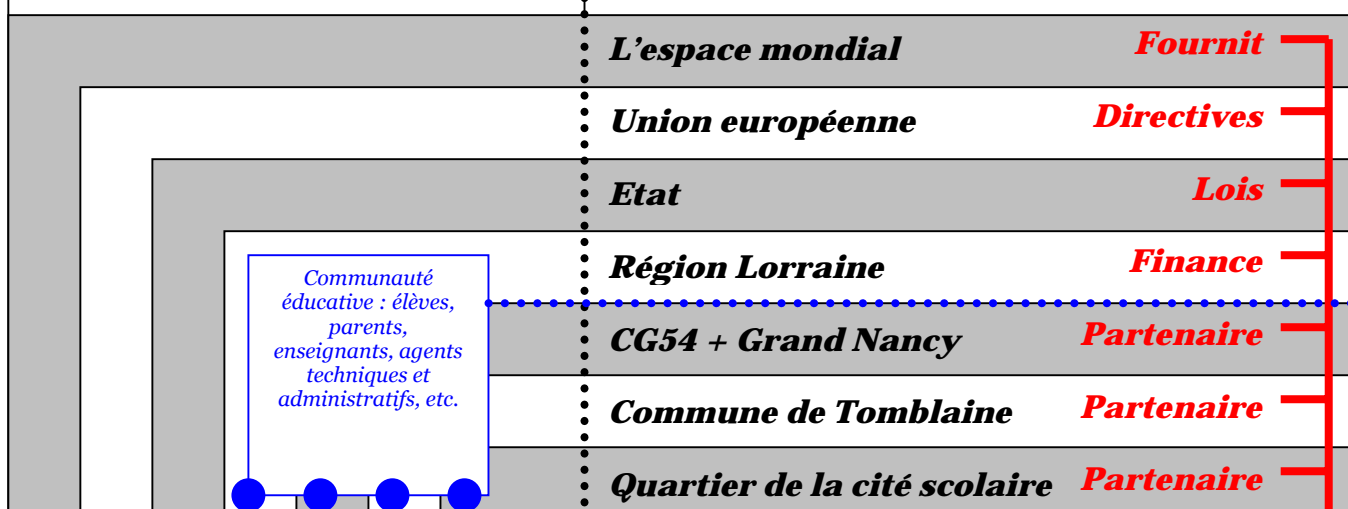
## 3. – Projets envisageables et pistes pédagogiques

Ci-dessous, sous forme de tableaux, liste de quelques projets envisageables.

**Le lycée Varoquaux, un espace de vie en communauté qui s'inscrit dans un cadre très large.**

**Les différentes échelles de réflexion et d'action**

**Les différents projets envisageables selon les échelles, dans le cadre d'un projet global**



Projet construit autour de trois axes :

- > l'urgence d'agir (pas de sensibilisation, les élèves le sont déjà, mais une réflexion sur des projets réalisables)
- > réflexion globale, pas uniquement à l'échelle du lycée, en suivant les liens qui relient le lycée à l'extérieur
- > pertinence de l'échelle : le lycée est une « petite ville » ce qui veut dire que toute action entreprise sera forcément collective, que celles-ci peuvent impulser une dynamique à l'échelle du quartier (cité scolaire) ou dans d'autres établissements voisins (cité des sports, stade, etc.)

Communication sur le projet : travail sur les représentations de toute la communauté éducative, réflexion sur les habitudes et les mentalités.

Communication externe avec les partenaires du lycée :

- > Le conseil régional, qui finance
- > Des intervenants extérieurs, mais une fois que le dossier est bien préparé, il ne s'agit pas de sensibiliser les élèves, mais davantage de leur faire construire un projet crédible qui pourrait être présenté et discuté avec des spécialistes (ex. : pompiers pour un travail sur les risques au lycée)
- > Partenariat avec des associations prenant partie dans des projets précis : recyclage du pain, de l'encre, des déchets organiques, etc.

Réflexion sur les moyens alternatifs de fournir l'établissement en ressources naturelles et d'économiser celles-ci : panneaux solaires, éoliennes, récupération des eaux de pluie pour l'arrosage et les systèmes ne nécessitant pas d'eau potable, isolement des bâtiments, etc.

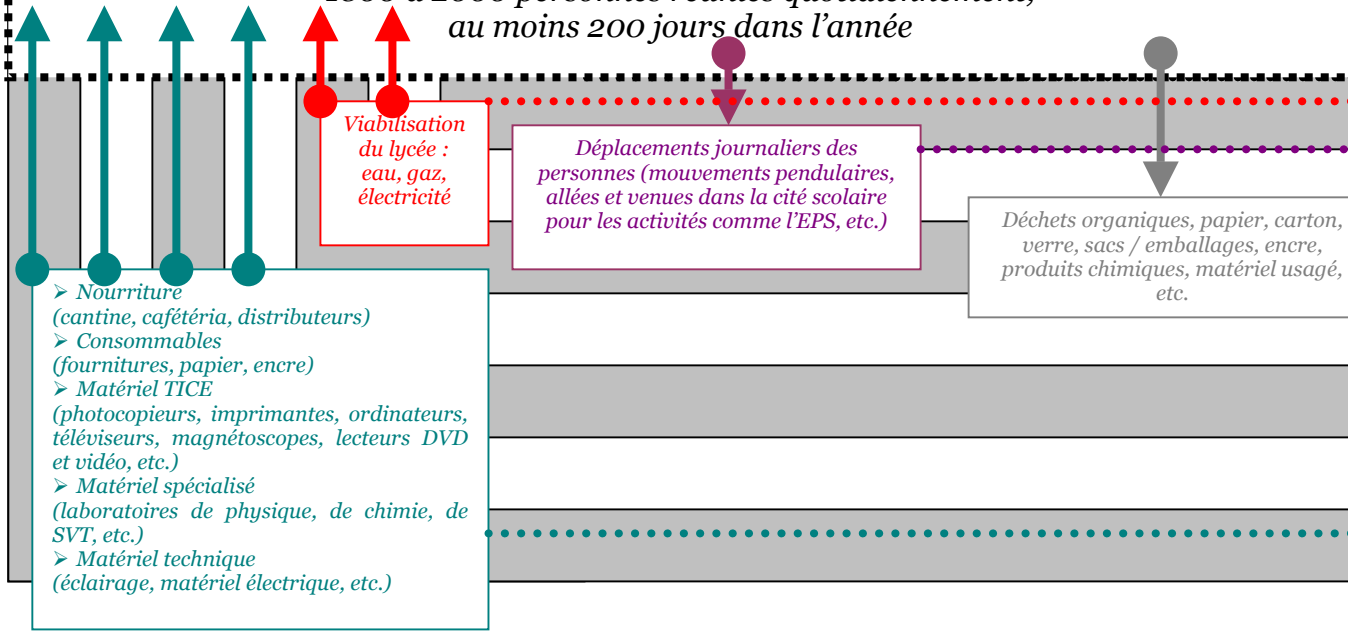
- > Réflexion sur la sécurité autour de l'établissement (travaux d'aménagements devant le lycée)
- > Réflexion sur les risques à l'intérieur du lycée (alertes incendies, confinements)

- > Projet sur le recyclage et la réutilisation interne au lycée des produits recyclés : papier, encre, déchets organiques (engrais)
- > Contact avec des associations extérieures pour le recyclage des produits organiques et chimiques (encre)

- > Réflexion sur la notion d'empreinte écologique : d'où viennent les produits achetés ? Est-il possible de limiter la pollution induite lorsque le lycée se fournit, alors que les lois françaises et les directives européennes semblent uniquement favoriser le libéralisme (groupements d'achats) ? Réflexion sur une cantine équitable (bâtiment, mobilier, menus, etc.) et sur la récupération des déchets organiques
- > Réflexion sur le remplacement des systèmes d'éclairage : les néons sont économiques mais très coûteux à recycler, qu'en est-il des ampoules à basse consommation ?

**Lycée Varoquaux**

1800 à 2000 personnes réunies quotidiennement, au moins 200 jours dans l'année



<b>Echelles</b>	<b><i>Le lycée, un espace de vie...</i></b>	<b><i>... réunissant quotidiennement une communauté éducative importante qui oscille entre 1800 et 2000 personnes, véritable microcosme qui consomme des ressources...</i></b>	<b><i>... et laisse une empreinte écologique forte...</i></b>	<b><i>... concernant de multiples acteurs.</i></b>	<b>Projets</b>
<b>Lycée</b>	<p>Environnement du lycée :</p> <p>&gt; les risques au lycée : alertes incendies, accidents dans les laboratoires, mesures de confinement</p> <p>&gt; la cantine : un espace de vie à repenser ?</p> <p>&gt; la cafétéria, un espace améliorable ?</p>	<p>Viabilisation du lycée :</p> <p>&gt; consommation d'eau potable</p> <p>&gt; consommation d'électricité</p> <p>&gt; consommation de gaz</p> <p>Consommation liée aux activités humaines dans l'établissement :</p> <p>&gt; consommables : fournitures, papier, encre, etc.</p> <p>&gt; nourriture</p> <p>&gt; matériel électronique</p> <p>&gt; matériel spécialisé</p> <p>&gt; matériel technique</p>	<p>Déchets :</p> <p>&gt; organiques (cantine)</p> <p>&gt; papier</p> <p>&gt; carton</p> <p>&gt; verre</p> <p>&gt; sacs / emballages</p> <p>&gt; encre</p> <p>&gt; produits chimiques</p> <p>&gt; matériel électronique usagé</p> <p>&gt; matériel technique usagé</p>	<p>Commande en fonction des besoins : le lycée est un espace qui réunit un important groupe de consommateurs qui créent donc également de la pollution par leurs activités.</p>	<p>- réflexion sur les risques au lycée</p> <p>&gt; Réflexion sur une cantine et / ou une cafétéria équitable (à l'occasion de la reconstruction de la cantine)</p> <p>&gt; Réflexion sur la réduction des prélèvements de ressources liées à la viabilisation et aux activités du lycée</p> <p>&gt; Réflexion sur les représentations concernant l'environnement, étude des habitudes de consommation au lycée, mise en place d'un plan de communication sur l'environnement et le développement durable à l'échelle de la communauté éducative</p>
<b>Quartier : la cité scolaire</b>	<p>Les activités scolaires et parascolaires s'inscrivent à l'échelle de la cité scolaire :</p> <p>&gt; déplacements dans la cité pour les réunions, activités sportives, etc.</p>		<p>Déplacements journaliers de toute la communauté éducative</p>	<p>Aménagement du quartier en concertation entre les établissements (rythmes des sorties de cours, gestion des flux vers la cantine, etc.)</p>	<p>&gt; Réflexion sur la réduction de la pollution liée à l'importance du trafic automobile autour du lycée</p>
<b>La commune : Tomblaine</b>				<p>Existence d'associations locales impliquées dans des démarches environnementales ou de développement durable ?</p>	
<b>La communauté urbaine du Grand Nancy</b>	<p>Un interlocuteur privilégié dans l'aménagement local :</p> <p>&gt; travaux de voirie et d'accessibilité pour la cité scolaire</p>			<p>Intervient dans le quartier (voirie), organise les transports en commun, contrôle les sociétés de collecte des déchets</p>	<p>&gt; Réflexion sur l'environnement local (cité scolaire) et l'intégration du lycée dans cet ensemble</p> <p>&gt; Réflexion sur la politique des transports en commun à l'échelle de la communauté du Grand Nancy</p>

<b>L'Etat</b>				Légifère sur toutes les questions touchant à la vie du lycée	> Recherche et étude des textes de lois français, des déclarations et des mesures sur l'environnement et le développement durable, confrontées aux règles imposés au lycée concernant sa gestion
<b>L'Union européenne</b>				Les directives européennes contraignent les choix de l'équipe administrant le lycée (groupements d'achats et appels d'offres dans le respect de la libre concurrence à l'échelle européenne)	> Recherche et étude des textes, déclarations et institutions agissant dans le sens de la protection de l'environnement et favorisant le développement durable, confronté aux directives européennes concernant les règles commerciales s'appliquant aux pays membres
<b>L'espace mondial</b>					

**Pistes de projets pédagogiques disponibles sur**  
<http://varoquaux.agenda21.free.fr/eedd/>

- Fiche d'exploitation pédagogique du film documentaire « Une Vérité qui dérange », de Davis Guggenheim, 2006 ;
- Le lycée, un espace de vie, un espace de risques ;
- Vers une cantine / une cafétéria équitable ;
- L'eau au lycée ;
- Le papier au lycée.

**Travaux d'élèves réalisés en 2006 – 2007**  
<http://varoquaux.agenda21.free.fr/eedd/>

- La végétalisation des toitures du lycée ;
- La récupération des eaux de pluie du lycée ;
- Réduire la consommation électrique au lycée : le cas de l'éclairage ;
- Les énergies renouvelables au lycée : les panneaux solaires ;
- Les énergies renouvelables au lycée : les éoliennes ;
- Vers une cantine équitable ;
- La consommation de papier au lycée ;
- Les déchets du lycée : réduction, tri, valorisation ;
- Enquête sur l'utilisation des transports par la communauté éducative ;
- Compte-rendu du forum du développement durable (journées portes ouvertes 2007).

<b>DOCUMENTS ANNEXES</b> <b>Grilles d'analyses, tableaux de bords et fiches d'évaluations</b>
--

**Ces outils (parfois revisités, croisés et compilés) sont tirés de trois sources principales :**

- Nelly Serre, *L'Agenda 21 scolaire, pour un établissement éco-responsable*, Scéren-CRDP / Hachette Education, Paris, 2006.
- *Outils d'aide à la mise en place d'un Agenda 21 d'établissement à destination des collèges alsaciens*, par le Conseil Général du Bas Rhin, le Conseil Général du Haut Rhin et l'Académie de Strasbourg, Version 2005-2006 (disponible sur les sites de ces collectivités territoriales).
- *Guide de l'Agenda 21 pour les PME du canton de Genève*, disponible sur : <http://www.geneve.ch/agenda21/pme/welcome.asp>.

---

### Liste des tableaux

---

#### **1. La gestion des espaces bâtis / non bâtis**

- 1.1. *Les locaux : équipements et matériaux*
- 1.2. *Les locaux : confort et bien-être*
- 1.3. *L'espace non bâti*

#### **2. Eco-consommation**

- 2.1. *Analyse : la responsabilité sociale des fournisseurs*
- 2.2. *Politique d'achat*
- 2.3. *Pratiques d'achats de l'établissement*
- 2.4. *Objectifs et plan d'actions concernant la consommation*

#### **3. La gestion des déchets**

- 3.1. *Analyse de la gestion / des comportements relatifs aux déchets*
- 3.2. *Objectifs et plan d'actions concernant les déchets*
- 3.3. *Tableau de suivi des déchets dans le temps*
- 3.4. *Bilan du coût et du devenir des déchets*

#### **4. La gestion de l'eau**

- 4.1. *Analyse de la gestion / des comportements relatifs à l'eau*
- 4.2. *Analyse de la consommation d'eau*
- 4.3. *Analyse de la pollution de l'eau*
- 4.4. *Enquête sur les produits d'entretien*
- 4.5. *Quantité de produits d'entretien utilisés*
- 4.6. *Evaluation des progrès réalisés par l'établissement*
- 4.7. *Objectifs et plan d'actions concernant l'eau*

#### **5. La gestion de l'énergie**

- 5.1. *Analyse de la consommation énergétique du lycée*
- 5.2. *Bilan énergétique annuel*
- 5.3. *Les transports*
- 5.4. *Livraisons*
- 5.5. *Objectifs et plan d'actions concernant énergie et transports*
- 5.6. *Evaluation des progrès par le biais de l'impact financier*

#### **6. La prévention des risques majeurs**

- 6.1. *Analyse : l'établissement et les risques*
- 6.2. *Objectifs et plan d'actions concernant les risques majeurs*

#### **7. La santé / le bien-être**

#### **8. La solidarité**

---

# 1. La gestion des espaces bâtis / non bâtis

## 1.1. Les locaux : équipements et matériaux

Type de local .....		
Equipements / Matériaux	Problèmes rencontrés	Propositions
<b>Revêtement de sol :</b> - Carrelage - Textile - PVC - Lino - Autres		
<b>Revêtement mural :</b> - Carrelage - Textile - Fibre - Projection/gouttelettes - Peinture - Autres		
<b>Plafond :</b> - Peinture - Plaque plâtre - Plaque minérale - Autres		
<b>Chauffage / Ventilation</b>		
<b>Désenfumage</b>		
<b>Equipement labo :</b> - Paillasse prof - Paillasse élèves		
<b>Electricité :</b> - PC 220 V - Eclairage - Alarme incendie - P. téléphone - P. TV - P. Informatique - Eclairage - Canalisation		
<b>Sanitaires :</b> - Lavabos - Réseaux - Equipements - Appareils sanitaires		
<b>Mobilier fixe :</b> - Tableau - Estrade - Ecran de projection		
<b>Fenêtres :</b> - Bois - PVC - Aluminium Géométrie des châssis et équipements - Volets - Stores		
<b>Portes :</b> - Bois - PVC - Aluminium - Acier - Géométrie des châssis et équipements		
<b>Revêtement façades :</b> - Béton - Crépis - Isolation ext. - Bardage - Autres		
<b>Divers</b>		

### **1.2. Les locaux : confort et bien-être**

<b>Thèmes</b>		<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Air intérieur</b>	Le lycée dispose-t-il d'un système d'aération mécanique		
	Le lycée utilise la ventilation naturelle		
	Les fenêtres des salles peuvent être ouvertes afin de permettre une ventilation régulière		
	Les locaux sont régulièrement aérés (environ 5 minutes toutes les trois heures)		
	Des mesures sont prises pour éviter la surconsommation de produits d'entretien (polluants atmosphériques)		
	La pollution atmosphérique dans les locaux est régulièrement évaluée (et comparée à des mesures de références)		
<b>Bruit</b>	Les nuisances potentielles occasionnées par les différentes activités au lycée sont connues / estimées (qualitativement et/ou quantitativement)		
	Des dispositifs acoustiques et/ou d'isolation phonique sont installés dans l'établissement		
	La pollution sonore dans les locaux est régulièrement évaluée (et comparée à des mesures de références)		
<b>Isolation</b>	La qualité de l'isolation murale est connue / estimée		
	La qualité de l'isolation des plafonds (et toitures) est connue / estimée		
	Il existe un système de pilotage informatique des volets, stores et fenêtres du lycée		

### **1.3. L'espace non bâti**

<b>Thèmes</b>		<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Sols</b>	Estimation des sols végétalisés		
	Estimation des sols minéralisés (macadam, goudron, béton, etc.)		
	Des mesures anti-ruissèlement existent au sein de l'établissement (dalles végétalisées, etc.)		
<b>Végétation</b>	L'espace végétalisé est accessible		
	La biodiversité des espaces végétalisée est connue / recensée		
	Les espaces végétalisés sont mis en évidence et accessibles		



## 2. Eco-consommation

### 2.1. Analyse : la responsabilité sociale des fournisseurs

	<b>Entreprise A</b>	<b>Entreprise B</b>	<b>Entreprise C</b>
L'entreprise affiche une politique environnementale			
L'entreprise dispose d'un système de contrôle de son impact environnemental			
L'entreprise propose des produits labellisés			
Les fournisseurs de l'entreprise sont implantés à proximité (circuit court d'échange)			
Le transport des marchandises vers l'établissement est assuré par un mode limitant la pollution			
L'entreprise a une clause de reprise du matériel usagé ou des emballages			
Autres			
<b>Date de création :</b> <b>Date de mise à jour :</b> <b>Commentaires :</b>			

### 2.2. Politique d'achat

	<b>Marchés publics / groupement d'achats</b>	<b>Commandes directes</b>
Produits alimentaires		
Fournitures de bureau		
Outillage		
Autres		
<b>Date de création :</b> <b>Date de mise à jour :</b> <b>Commentaires :</b>		

### 2.3. Pratiques d'achats de l'établissement

		OUI	NON
L'établissement utilise des articles à usage unique			
L'établissement se fournit auprès des centres d'adaptation par le travail (CAT)			
L'établissement prend en compte, au moment de choisir un équipement, sa consommation :	En eau		
	En énergie		
	En consommables		
L'établissement accepte un modeste surcoût pour respecter l'environnement			
L'établissement achète prioritairement des produits réutilisables ou à base de matériaux recyclés			
L'établissement groupe les achats (deux commandes de papier par an par exemple) pour limiter les transports			
Le lieu de stockage des fournisseurs est un argument d'achat (circuit d'échange court)			
Autres			
<b>Date de création :</b> <b>Date de mise à jour :</b> <b>Commentaires :</b>			

### 2.4. Objectifs et plan d'actions concernant la consommation

Actions	Public ciblé	Pourcentage des résultats attendus	Echéances
Sensibilisation des personnels chargés des achats de l'intérêt d'adhérer à des marchés publics ou des groupements d'achats			
Communication aux entreprises des exigences environnementales de l'établissement			
Informations sur les différents écolabels			
Sensibilisation des utilisateurs sur les nocivités des produits actuellement utilisés			
Sensibilisation des utilisateurs sur les bienfaits des produits respectueux de l'environnement			
Diminution de l'achat de produits jetables (serviettes en papier, gobelets en plastiques, etc.)			
Politique interne de limitation de consommation du papier			
Diminution quantitative de papier utilisé			
Autres			
<b>Date de création :</b> <b>Date de mise à jour :</b> <b>Commentaires :</b>			

### 3. La gestion des déchets

#### 3.1. Analyse de la gestion / des comportements relatifs aux déchets

Thèmes	Questions	OUI	NON	Degré de prise en compte dans l'Agenda 21 scolaire *		Degré de prise en compte dans la pédagogie (projets) *	
				An n	An n+1	An n	An n+1
				(*) : non réalisé (NR), intention d'action (IA), action ponctuelle (AP), action pluriannuelle (APE)			
<b>Comptabilité des quantités de déchets</b>	Une comptabilité des quantités de déchets générées par l'établissement est tenue :	Par année					
		Par mois					
		Par semaine					
		Par catégories					
<b>Tri sélectif des déchets</b>	Les matériaux suivants sont triés et recyclés :	Emballages					
		Verre					
		Métaux					
		Bois					
		Papiers / cartons					
		Produits électriques (piles)					
		Plastiques (bouteilles, emballage, etc.)					
		Consommables bureautiques (cartouches, toner)					
<b>Compostage des déchets</b>	Les déchets suivants sont compostés :	Déchets verts					
		Volume de déchets verts compostés :					
		Résidus de repas					
		Volume de résidus de repas composté :					
<b>Déchets spéciaux</b>	Les déchets spéciaux suivants sont séparés des autres déchets :	Déchets de laboratoire					
		Déchets électriques / électroniques					
		Déchets encombrants					
<b>Matériel de collecte</b>	Le matériel de collecte suivant existe en quantité suffisante :	Poubelles (déchets communs)					
		Poubelles (tri sélectif : papier, plastique, etc.)					
		Conteneurs (déchets alimentaires, papier / carton, déchets ménagers, etc.)					
		Récupérateurs de piles usagées					

<b>Répartition des points de collecte</b>	Des poubelles de tri sont présentes dans :	Les bureaux						
		Les salles de classe						
		Le CDI						
		Les salles de permanences						
		La vie scolaire						
		La cafétéria						
		Le service de restauration						
		Les ateliers						
		La cour						
<b>Réemploi / utilisation de produits durables et de matières premières</b>	L'établissement emploi ou réemploi :	Des piles rechargeables						
		Une partie du carton jeté						
		Une partie des enveloppes renforcées jetées						
		Une partie des déchets verts et/ou alimentaires (compost)						
<b>Implication des personnels et élèves</b>	Les personnels et élèves sont :	<b>Sensibilisés</b>						
		<i>Nb et types de membres des personnels sensibilisés</i>						
		<i>Nb et catégories de classes / d'élèves touchés</i>						
		<b>Impliqués</b>						
		<i>Nb et types de membres des personnels impliqués</i>						
		<i>Nb et types de classes / d'élèves impliqués</i>						
<b>Date de création :</b> <b>Date de mise à jour :</b> <b>Commentaires :</b>								

### 3.2. Objectifs et plan d'actions concernant les déchets

Actions	Public ciblé	% des résultats à attendre	Echéances	Degré de prise en compte dans l'Agenda 21 scolaire *		Degré de prise en compte dans la pédagogie (projets) *	
				An n	An n+1	An n	An n+1
				(*) : non réalisé (NR), intention d'action (IA), action ponctuelle (AP), action pluriannuelle (APE)			
Informations sur les différents logos							
Mise en place d'un tableau de bord sur la gestion du tri des déchets dans l'établissement							
Sensibilisation de la communauté scolaire aux enjeux du tri des déchets							
Incitation à la réutilisation de certaines matières premières							
Installation d'un récupérateur de piles usagées							
Compostage d'une partie des déchets verts / alimentaires							
Réutilisation interne de certains matériaux : carton, enveloppe, etc.							
Recyclage organisé des cartouches d'encre (collecteur et / ou partenariat avec une association / un entreprise)							
Recyclage et / ou valorisation des déchets électriques / électroniques (tri sélectif, récupération par les entreprises, association, etc.)							
Mise en place des poubelles de tri des déchets dans :							
Les bureaux							
Les salles de classes / de permanence							
- Les bureaux							
- Les salles de classe							
- Le CDI							
- Les salles de permanences							
- La vie scolaire							
- La cafétéria							
- Le service de restauration							
Proposition d'objectifs d'augmentation du tri des déchets							
Proposition d'objectifs de réduction des déchets							
Autres							
<b>Date de création :</b>							
<b>Date de mise à jour :</b>							
<b>Commentaires :</b>							

### 3.3. Tableau de suivi des déchets dans le temps

**Q** : Quantité (volume ou poids)

**C** : Coûts d'élimination (traitement et évacuation)

Tableau de suivi des déchets														
Date	Ordures ménagères		Papier et carton		Verre		Cartouches d'encre		Déchets organiques (déchets verts et résidus de repas)		Déchets électriques / électro.		Métaux	
	Q	C	Q	C	Q	C	Q	C	Q	C	Q	C	Q	C
.././..														
.././..														
.././..														
.././..														
.././..														
.././..														
.././..														
.././..														
<b>Total annuel</b>														

**Q** : Quantité (volume ou poids)

**C** : Coûts d'élimination (traitement et évacuation)

Tableau de suivi des déchets														
Date	Bois		Piles		Déchets de laboratoire		Déchets de chantiers		Déchets encombrants		Déchets spéciaux		Autres	
	Q	C	Q	C	Q	C	Q	C	Q	C	Q	C	Q	C
.././..														
.././..														
.././..														
.././..														
.././..														
.././..														
.././..														
.././..														
<b>Total annuel</b>														

### 3.4. Bilan du coût et du devenir des déchets

<b>Bilan annuel des déchets</b>					
<b>Année</b>			<b>Chiffre d'affaires</b>		
<b>Type de déchets</b>	<b>Quantité (volume, poids)</b>		<b>Coûts</b>		<b>Filière d'élimination (recyclage, incinération, compostage, etc.) et repreneur</b>
Ordures ménagères					
Papier et carton					
Verre					
Cartouches d'encre					
Déchets organiques					
Déchets électriques / électroniques					
Métaux					
Bois					
Piles					
Déchets de laboratoires					
Déchets de chantiers					
Déchets encombrants					
Déchets spéciaux					
Autres					
<b>Total annuel</b>					
<b>Date de création :</b>					
<b>Date de mise à jour :</b>					
<b>Commentaires :</b>					

## 4. La gestion de l'eau

### 4.1. Analyse de la gestion / des comportements relatifs à l'eau

Thèmes	Questions		OUI	NON	Degré de prise en compte dans l'Agenda 21 scolaire *		Degré de prise en compte dans la pédagogie (projets) *	
					An n	An n+1	An n	An n+1
					(*) : non réalisé (NR), intention d'action (IA), action ponctuelle (AP), action pluriannuelle (APE)			
<b>Gestion</b>	La consommation d'eau est connue :	Annuellement						
		Mensuellement						
	Il existe des compteurs divisionnaires pour chaque services / bâtiments							
	La consommation d'eau par type d'activité est connue / contrôlée							
	La consommation d'eau est régulièrement surveillée afin de réagir rapidement en cas de fuite							
<b>Pratiques</b>	La communauté éducative est sensibilisée aux enjeux liés à l'eau							
	Les bonnes pratiques en matière de consommation sont diffusées régulièrement							
	Les bonnes pratiques en matière de rejet dans les réseaux sont diffusées régulièrement							
	Les fuites constatées sont immédiatement signalées							
	Le personnel est encouragé à économiser l'eau							
	Le personnel évite les lavages / rinçages excessifs							
	Des économiseurs d'eau sont installés sur les robinets							
<b>Moyens</b>	Des récupérateurs d'eau de pluie sont installés							
	Des analyses de l'eau sont effectuées régulièrement							
	Des mesures / systèmes de réduction de rejets des produits polluants dans les réseaux existent							
	Des mesures / systèmes de prise en charge et d'élimination des produits toxiques existent							
<b>Date de création :</b>								
<b>Date de mise à jour :</b>								
<b>Commentaires :</b>								










#### 4.2. Analyse de la consommation d'eau

Locaux / espaces / activités	Quantité d'eau utilisée	Consommation (m3 / an)
<b>Sanitaires</b>		
<b>Bureaux</b>		
<b>Cantine</b>		
<b>Ateliers</b>		
<b>Laboratoires</b>		
<b>Dortoirs</b>		
<b>Lavages</b>		
<b>Arrosage</b>		
<b>Total</b>		
<b>Date de création :</b> <b>Date de mise à jour :</b> <b>Commentaires :</b>		

#### 4.3. Analyse de la pollution de l'eau

Questions	OUI	NON
Les étiquetages de danger sont consultés avant l'achat de produits d'entretien		
L'interdiction de rejeter à l'égout des substances telles que l'eau de javel, les peintures, les solvants, etc. est respectée		
En cuisine, les huiles sont récupérées dans des fûts spéciaux		
Les personnels sont informés de la nocivité de certains produits d'entretien		
Les laboratoires sont équipés d'outils de communication clairement lisibles et régulièrement mis à jour sur la nocivité de certains produits et les pratiques à adopter les concernant		
Autres		
<b>Date de création :</b> <b>Date de mise à jour :</b> <b>Commentaires :</b>		

#### 4.4. Enquête sur les produits d'entretien

Produits	 O - Comburant	 F - Facilement inflammable	 E - Explosif	 T - Toxique	 C - Corrosif	 N - Dangereux pour l'environnement	 Xi - Irritant
<b>Détergents</b>							
<b>Désinfectants</b>							
<b>Dégraissants</b>							
<b>Solvants</b>							
<b>Peintures</b>							
<b>Autres</b>							
<b>Date de création :</b> <b>Date de mise à jour :</b> <b>Commentaires :</b>							

**4.5. Quantité de produits d'entretien utilisés**

<b>Produits d'entretien</b>	<b>Détergents</b>	<b>Désinfectants</b>	<b>Dégraissants</b>	<b>Solvants</b>	<b>Peintures</b>	<b>Autres</b>
<b>Quantité annuelle totale</b>						

#### 4.7. Objectifs et plan d'actions concernant l'eau

Actions	Public ciblé	% de résultats attendus	Echéances	Degré de prise en compte dans l'Agenda 21 scolaire *		Degré de prise en compte dans la pédagogie (projets) *	
				An n	An n+1	An n	An n+1
				(*) : non réalisé (NR), intention d'action (IA), action ponctuelle (AP), action pluriannuelle (APE)			
Mise en place d'un tableau de bord sur la gestion de l'eau dans l'établissement							
Sensibilisation de la communauté scolaire aux enjeux de l'eau et de sa pollution							
Sensibilisation de la communauté scolaire aux enjeux pour l'homme de l'utilisation de produits toxiques							
Demande d'installation de compteurs par services / bâtiments							
Mise en place d'un cahier de signalement des fuites d'eau							
Demande d'analyse régulière de l'eau							
Demande d'installation d'économiseurs d'eau							
Demande d'installation de récupérateurs d'eau de pluie / de ruissellement							
Proposition d'un objectif annuel de réduction de la consommation d'eau							
Demande de fûts de récupération des huiles usagées en cuisine							
Recherche et proposition de produits d'entretien non nocifs pour l'homme et l'environnement (si possibles avec emballages recyclables et/ou recyclés et labellisés)							
Autres							
<b>Date de création :</b> <b>Date de mise à jour :</b> <b>Commentaires :</b>							

## 5. La gestion de l'énergie

### 5.1. Analyse de la consommation énergétique du lycée

		OUI	NON
La consommation énergétique annuelle et mensuelle du lycée est connue selon les différents postes :	Electricité (éclairage, fonctionnement des appareils électriques / électroniques, etc.)		
	Chauffage		
	Eau chaude		
La consommation énergétique est connue pour :	Les ordinateurs		
	L'éclairage		
	Les photocopieurs		
Des objectifs annuels de consommation sont fixés			
Un audit énergétique a été effectué par le ou les fournisseurs d'énergie			
Lors de l'achat d'un équipement électrique / électronique, sa consommation en énergie est prise en compte			
Autres			
<b>Date de création :</b>			
<b>Date de mise à jour :</b>			
<b>Commentaires :</b>			

### 5.2. Bilan énergétique annuel

Mois	Electricité (kWh)	Gaz (m3)	Mazout (litres)
Janvier			
Février			
Mars			
Avril			
Mai			
Juin			
Juillet			
Août			
Septembre			
Octobre			
Novembre			
Décembre			
<b>Total annuel</b>			
<b>Date de création :</b>			
<b>Date de mise à jour :</b>			
<b>Commentaires :</b>			

### 5.3. Les transports

	OUI	NON
L'établissement favorise les achats de produits locaux (circuits courts d'échanges)		
Le (les) véhicules de l'établissement est (sont) entretenu(s) régulièrement		
L'établissement utilise des véhicules électriques ou fonctionnant autrement qu'à l'essence ou au diesel (biodiesel, biogaz, GPL, hybride, etc.)		
Le personnel et les élèves sont informés des possibilités de remboursements partiels des transports en commun		
Les moyens de déplacement du personnel et des élèves sont connus et répertoriés		
L'établissement dispose d'un parking à vélos tant pour le personnel que pour les élèves		
Une piste cyclable est proche de l'établissement		
Un réseau de transport en commun est proche de l'établissement		
Autres		
<b>Date de création :</b> <b>Date de mise à jour :</b> <b>Commentaires :</b>		

### 5.4. Livraisons

Produit entrant	Origine (lieu)	Distance (km)	Moyen de transport
Produit sortant	Destination (lieu)	Distance (km)	Moyen de transport
<b>Date de création :</b> <b>Date de mise à jour :</b> <b>Commentaires :</b>			

### 5.5. Objectifs et plan d'actions concernant énergie et transports

Actions	% de résultats attendus	Echéances	Degré de prise en compte dans l'Agenda 21 scolaire *		Degré de prise en compte dans la pédagogie (projets) *	
			An n	An n+1	An n	An n+1
			(*) : non réalisé (NR), intention d'action (IA), action ponctuelle (AP), action pluriannuelle (APE)			
Mise en place d'un tableau de bord sur la gestion de l'énergie dans l'établissement						
Sensibilisation de la communauté scolaire aux enjeux d'une gestion responsable de l'énergie						
Installation de compteurs par services / bâtiments						
Fixation annuelle d'objectifs de consommation						
Demande d'un audit énergétique par les fournisseurs d'énergie						
Installation de détecteurs de présence						
Installation de lampes à basse consommation						
Suppression des halogènes						
Sensibilisation des personnels aux enjeux de la prise en compte des consommations d'énergie lors d'achat de matériel						
Sensibilisation des adultes et élèves à l'arrêt du gaspillage d'énergie						
Sensibilisation à la nécessité d'un entretien régulier des véhicules						
Identification des moyens de livraison des principaux achats						
Identification des moyens de transport des personnels et des élèves						
Sensibilisation des personnels et des élèves aux enjeux de la pollution routière						
Création d'un espace vélos pour les personnels et les élèves						
Identification des pistes cyclables de la ville						
Organisation d'une cellule de covoiturage						
Autres						
<b>Date de création :</b>						
<b>Date de mise à jour :</b>						
<b>Commentaires :</b>						

### 5.6. Evaluation des progrès par le biais de l'impact financier

	Coût année n	Coût année n+1	Coût année n+2
Electricité			
Chauffage			
Carburant			
<b>Total</b>			
<b>Date de création :</b>			
<b>Date de mise à jour :</b>			
<b>Commentaires :</b>			

## 6. La prévention des risques majeurs

### 6.1. Analyse : l'établissement et les risques

	OUI	NON
Un plan communal de sauvegarde (PCS) existe sur la commune		
La notion de risques majeurs est connue :	Par les adultes	
	Par les élèves	
Un PPMS existe		
Un exercice (ou plusieurs) de mise à l'abri a lieu une fois par an		
Le bilan de l'exercice est analysé et communiqué au sein de l'établissement		
Autres		
<b>Date de création :</b>		
<b>Date de mise à jour :</b>		
<b>Commentaires :</b>		

### 6.2. Objectifs et plan d'actions concernant les risques majeurs

Actions	Public ciblé	% de résultats attendus	Echéances	Degré de prise en compte dans l'Agenda 21 scolaire *		Degré de prise en compte dans la pédagogie (projets) *	
				An n	An n+1	An n	An n+1
				(*) : non réalisé (NR), intention d'action (IA), action ponctuelle (AP), action pluriannuelle (APE)			
Vérification de l'existence d'un PCS sur la commune							
Réalisation d'une cartographie des risques							
Sensibilisation aux risques majeurs							
Rédaction collective d'un PPMS							
Organisation d'exercices d'évacuation							
Autres							
<b>Date de création :</b>							
<b>Date de mise à jour :</b>							
<b>Commentaires :</b>							

## 7. La santé / le bien-être

Thèmes	Actions	Indicateurs	Degré de prise en compte dans l'Agenda 21 scolaire *		Degré de prise en compte dans la pédagogie (projets) *	
			An n	An n+1	An n	An n+1
			(*) : non réalisé (NR), intention d'action (IA), action ponctuelle (AP), action pluriannuelle (APE)			
<b>Sensibilisation à la santé alimentaire, au goût et à la façon de consommer</b>	Proposer à la cantine des produits issus de différents modes de production (bio, raisonnée, etc.)	<i>Nb de produits proposés</i>				
	Journée de la sensibilisation (bio, goût, diététique)	<i>Nb de journées organisées</i>				
	Création d'un code expliquant l'apport diététique des plats	<i>Codes mis en place</i>				
<b>Restauration</b>	Possibilités de choix pour le plat principal	<i>Nb moyen de plats principaux proposés</i>				
	Possibilité de suivre un régime alimentaire	<i>Nb de régimes proposés</i>				
	Possibilité de goûters et / ou petits-déjeuners					
	Participation à la commission des menus	<i>Nb d'élèves impliqués</i>				
	Organisation d'une enquête de satisfaction sur la restauration	<i>Nb de retours obtenus</i>				
<b>Prévention</b>	Former tous les acteurs aux premiers secours	<i>Nb de personnes formées</i>				
	Promouvoir des activités physiques et sportives	<i>Nb d'actions réalisées</i>				
	Education à la sexualité et prévention des MST	<i>Nb de classes sensibilisées</i>				
	Examens médicaux	<i>Nb d'examens réalisés</i>				
<b>Date de création :</b> <b>Date de mise à jour :</b> <b>Commentaires :</b>						



## 8. La solidarité

**Degré de  
prise en  
compte**